



Désincarcération agricole et industrielle

NFPA 1006, éd. 2021, chapitre 13

Niveaux Sensibilisation – Opération – Technicien

CLIENTÈLE CIBLE	Pompiers et officiers des services de sécurité incendie
PRÉALABLES	Certificat Pompier 1 de l'ENPQ Certificat Désincarcération automobile de l'ENPQ ou la formation de mise à niveau de Ferme-Médic (<u>pour le personnel non formé en désincarcération automobile</u>) Diplôme d'études professionnelles (DEP) Intervention en sécurité incendie
DESCRIPTION DU COURS	À la fin de la formation, le candidat sera capable d'évaluer la situation d'une victime coincée dans un équipement agricole ou industriel et de prendre les mesures nécessaires pour secourir la victime de manière sécuritaire. Les objectifs de la formation sont : - Établir et de gérer un périmètre de sécurité. - Assurer la protection incendie et un éclairage adéquat. - Prendre les mesures nécessaires pour faire une intervention sécuritaire : port des équipements de protection individuelle (EPI), neutralisation des sources d'énergie, etc. - Assurer la stabilisation de la machine impliquée (cales, sangles, treuil). - Déterminer un point d'accès et de sortie de la victime selon le type de machine impliquée. - Assurer en tout temps que l'état de la victime n'est pas aggravé par les manœuvres. - Transporter la victime hors du site de manière sécuritaire. - Décontaminer adéquatement les EPI et de remettre les outils en fonction. - Procéder à la remise de propriété au responsable sur place.
DURÉE	La durée du cours est de 30 heures soit 12 heures de formation théorique et 18 heures de formation pratique.
RATIO (INSTRUCTEUR/CANDIDATS)	Formation théorique : un instructeur pour seize candidats (1/16) Formation pratique : un instructeur pour huit candidats (1/8)
ÉVALUATION	- Un examen théorique portant sur les niveaux sensibilisation, opération et technicien - Un examen pratique, niveau Opération - Un examen pratique, niveau Technicien
CERTIFICATION	Les résultats des examens sont transmis au registrariat de l'ENPQ selon les procédures établies. Une fois les examens réussis, un certificat est émis avec le titre <i>Désincarcération agricole et industrielle</i> en indiquant le ou les niveaux réussis (sensibilisation, opération ou technicien). Le certificat portera les sceaux de Ferme-Médic et de l'ENPQ.
CONTACT	Pour plus de détails sur la formation, veuillez contacter Monsieur Sylvain Blanchard au 450 539-3495 ou à l'adresse suivante : formation@fermemedic.com

(rev-2025-04-15)